
MONTALIER ASSOCIATION
4 Route de la Paloumeyre
33650 SAINT-SELVE

Déclaré au JO du 21/02/1948
Sous le numéro 4713

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2012

MONTALIER
Association
4 route de Paloumeyre
33650 SAINT SELVE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUEL

Exercice clos le 31/12/2012

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la l'association MONTALIER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cadillac, le 15 avril 2013

**Pour la Société 2A Expertise
Commissaire aux Comptes**

Sandrine STACCHINI



Pièces jointes :

- Bilan, Compte de Résultat et Annexe Comptable de l'exercice.

ANNEXES COMPTABLES

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ⇒ Continuité de l'exploitation,
- ⇒ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (1),
- ⇒ Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- ⇒ Amortissements : ils sont calculés suivant la mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à compter du 1^{er} janvier de l'année suivant l'acquisition.
- ⇒ Réglementation sur les actifs : L'association n'a pas appliqué les directives sur la décomposition par destination des immeubles et ceci pour des raisons de respect des engagements pris avec la DDASS. En effet, le financeur a lié une dotation spécifique à la durée de l'amortissement du bien financé, et la non-concordance de ces règles entraînerait des produits fictifs..
- ⇒ Les constructions édifiées à saint-selve en 1994/95 et l'achat du foyer rue des Gants ont été amortis selon un système progressif, en correspondance avec l'amortissement du capital emprunté à cet effet et d'une partie fixe liée aux dotations initiales d'achat.
- ⇒ Suite à deux renégociations successives de prêts liés à des investissements, les primes de renégociations ont été versées et seront étalées sur la même période que les emprunts avec un système d'amortissement dégressif indexé sur les coûts annuels des frais financiers.
- ⇒ Stocks : ils sont évalués suivant la méthode premier entrée / premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu, sauf écart significatif.

- ⇒ L'Association a conclu avec l'OPAC Aquitanis le 30 janvier 2002 un bail par lequel elle prend en location pour une durée de dix ans l'immeuble situé au 18 rue Sainte Marie à Bordeaux. L'Association a versé à la conclusion du bail une somme forfaitaire de 228 673 € et dispose d'une option d'achat de l'immeuble au terme du bail pour un prix de 480 214 €, prix sur lequel viendrait s'imputer la somme forfaitaire versée. Dans l'hypothèse où cette option d'achat ne serait pas exercée par l'Association au terme du bail, la somme forfaitaire de 228 673 € resterait acquise au bailleur.
 Cette somme forfaitaire, inscrite à l'actif du bilan pour sa valeur nominale dans la rubrique Immobilisations Financières ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement.
 - ⇒ Une reprise technique de dotation de 5 712.62 € a été effectuée afin de tenir compte de la variation d'heures complémentaires, de congés payés et de régularisation dus au 31 décembre 2012. Ces calculs sont réalisés de manière individuelle sur la base du nombre d'heures réelles à payer sur les périodes N et N+1, valorisées au taux horaire du salaire de base.
 - ⇒ Les engagements de départ à la retraite représentent une valeur de 975 742 € brut chargé . Le cout supplémentaire des départs survenus en 2012 n'a pas fait l'objet d'une reprise provision. La provision de 289 298.23 €, correspond au pic des départs programmés en 2015.
 - ⇒ Pour faire suite à la transaction signée avec l'ancien directeur un emprunt de 385 000 € a été réalisé en 2006 pour une durée de 15 ans. Les frais financiers et le capital seront inclus dans les DAF pour 37 000 €. Le surcoût de financement ayant été inclus dès l'exercice 2006 un transfert pour décalage de charge d'une annuité a été réalisé, et passé dans un compte de fonds dédiés. Il sera repris la dernière année du processus. L'amortissement des charges sur plusieurs exercices étant dorénavant très encadré et afin de ne pas fausser la réalité économique de l'établissement, un produit à recevoir de la valeur du capital de l'emprunt a été constaté et a été amputé cette année de la valeur du remboursement en capital de l'emprunt associé soit 23 029.95 €.
 - ⇒ Une provision de 20 962.17€ a été constituée suite à un litige avec EDF sur un rappel de consommation du centre de saint-selve.
 - ⇒ Un litige qui nous oppose à l'un de nos ancien salarié est toujours devant la cour d'appel du tribunal des prud'homme de Bordeaux . Le verdict en première instance nous avait été favorable. Cet affaire ne fait pas l'objet d'une provision.
 - ⇒
- (1) Au 31/12/11 les comptes de l'établissement Montalier ont été consolidés avec les comptes de l'association Montalier.

II. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

Hypothèque au Crédit Coopératif pour l'emprunt de 2 023 760 € de 1995, remboursable sur 20 ans.

Autres informations significatives

III - NOTES SUR LE BILAN D'ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles

	Val. au 01/01/12	Achat exe.	Cession exe.	Val. au 31/12/12
Terrain	22 867,35			22 867,35
droit et concess	30 074,90			30 074,90
Agencements	31 355,02	3429,08		34 784,10
Const. Neuve St Selve	2 349 388,36			2 349 388,36
Immeuble rue des Gants	293 258,43			293 258,43
Bâtiments	363 699,45			363 699,45
Matériel et outillage	76 508,99	3 827,20		80 336,19
Matériel de transport	126 480,96	23 996,15	22 363,76	128 113,35
Matériel de bureau	132 152,20	7 164,05	26 988,78	112 327,47
Mobilier de bureau	19 206,27			19 206,27
Mobilier ateliers	371,37			371,37
Mobilier foyer	32 129,09			32 129,09
Mobilier divers	12 939,35			12 939,35
Literie Saint Selve	34 042,84			34 042,84
Matériel infirmerie	15 209,98			15 209,98
Matériel atelier entretien	1 165,16			1 165,16
Matériel cuisine	74 969,66	1 518,92	421,02	76 067,56
Matériel atelier thérapeutique	38 878,06	4 029,66		42 907,72
Matériel de groupe	23 762,04	1 781,70	1 039,58	24 504,16
Matériel foyer	33 267,75			33 267,75
Matériel invest. Modernisation	25 796,62			25 796,62
Matériel de cuisine nvll const.	26 018,72			26 018,72
Matériel laverie moderne	10 197,38			10 197,38
Total	3 773 739,95	45 746,76	50 813,14	3 768 673,57

Exercice du 01/01/12 au 31/12/12

III - NOTES SUR LE BILAN D'ACTIF					
Amortissements - Immobilisations corporelles et incorporelles					
	Total amo. 01/01/12	Amort. 2012	Cession exe.	Total amo. Au 31/12/12	Valeur nette
Terrain				0,00	22 867,35
Immo incorporelles	16 727,06	2 759,89		19 486,95	10 587,95
Agencements	9 048,67	3 053,22		12 101,89	22 682,21
Const. Neuve St Selve	1 845 877,63	194 663,62		2 040 541,25	308 847,11
Imm.rue des Gants	279 308,23	1 668,34		280 976,57	12 281,86
Bâtiments	293 581,99	8 770,32		302 352,31	61 347,14
Matériel et outillage	39 181,08	5 899,86		45 080,94	35 255,25
Matériel de transport	84 943,10	15 395,58	19 883,76	80 454,92	47 658,43
Matériel de bureau	71 644,21	16 066,58	26 794,17	60 916,62	51 410,85
Mobilier de bureau	16 204,94	446,49		16 651,43	2 554,84
Mobilier ateliers	371,37			371,37	0,00
Mobilier foyers	25 223,59	2 673,15		27 896,74	4 232,35
Mobilier divers	12 278,57	330,10		12 608,67	330,68
Literie Saint Selve	33 664,85	188,99		33 853,84	189,00
Matériel infirmerie	4 546,72	2 047,14		6 593,86	8 616,12
Matériel atelier entretien	1 165,16			1 165,16	0,00
Matériel cuisine	50 405,73	8 470,13	421,02	58 454,84	17 612,72
Mat. Atelier thérapeutique	18 895,29	4 553,40		23 448,69	19 459,03
Matériel groupes	19 380,69	1 487,31	1 039,58	19 828,42	4 675,74
Matériel foyer	21 794,34	3 014,64		24 808,98	8 458,77
Mat. Invest. Modernisation	25 796,62			25 796,62	
Mat. De cuisine Nlles const.	26 018,72			26 018,72	
Matériel laverie moderne	10 197,38			10 197,38	
Total	2 906 255,94	271 488,76	48 138,53	3 129 606,17	639 067,40

Immobilisations Financières

Participations		Au 01/01/12	Augmentation	Diminution	Au 31/12/12
BFCC souscription ouverture	77	1 174,25			1 174,25
BFCC N°12 - 1994	1327	20 236,75			20 236,75
BFCC N°13 - 1994	6	91,50			91,50
BFCC N°14 - 1995	110	1 677,50			1 677,50
BFCC N°15 - 1996	7	106,75			106,75
BFCC N°16 - 1997	7	106,75			106,75
BFCC N°17 - 1998	6	91,50			91,50
BFCC N°18 - 1999	7	106,75			106,75
BFCC N° 19 - 2001/1	9	137,25			137,25
BFCC N° 20 - 2001/2	10	152,50			152,50
BFCC N° 21 - 2002/10	61	930,25			930,25
BFCC N° 22 - 2002/10	20	305,00			305,00
BFCC N° 23 - 2002/10	5	76,25			76,25
BFCC N° 24 - 2003/1	32	488,00			488,00
BFCC N° 25 - 2004/	14	213,50			213,50
BFCC N° 26 - 2005/08	20	305,00			305,00
BFCC N° 31- 2009	40	610,00			610,00
Total participations		26 809,50	0,00	0,00	26 809,50

Subvention d'équipement

Constitution d'une réserve à hauteur de 304 898,03 €, autorisée par la DDASS en 1993 pour financer les nouvelles constructions. Cette réserve fera l'objet d'une reprise sur provisions pendant 20 ans.

			167 693,93
Dot cst St Selve	304 898,03	Reprise St Selve 03	-15 244,90
Reprise St Selve 94	-15 244,90	Reprise St Selve 04	-15 244,90
Reprise St Selve 95	-15 244,90	Reprise St Selve 05	-15 244,90
Reprise St Selve 96	-15 244,90	Reprise St Selve 06	-15 244,90
Reprise St Selve 97	-15 244,90	Reprise St Selve 07	-15 244,90
Reprise St Selve 98	-15 244,90	Reprise St Selve 08	-15 244,90
Reprise St Selve 99	-15 244,90	Reprise St Selve 09	-15 244,90
Reprise St Selve 00	-15 244,90	Reprise St Selve 10	-15 244,90
Reprise St Selve 01	-15 244,90	regul amort des gants	-0,03
Reprise St Selve 02	-15 244,90	Reprise St Selve 11	-15 244,90
		Reprise St Selve 12	-15 244,90
		Solde	15 244,90

Réserve pour investissement

			278 868,72
Affectation du résultat années impaires	36 833,24	Rep pour amorti 2ème étage 06	-1 830,00
Affectation du résultat années paires	25 203,82	Rep pour amorti informatique 06	-3 807,83
Affectation réserves statutaires	228 673,53	Affectation Résultat 06	1 397,42
Reprise pour amortissement informatique 01	-8 599,58	Rep pour amorti 2ème étage 07	-1 830,00
constitution réserve 2ème étage	18 300,00	Affectation Résultat 07	4 814,10
Affectation du résultat 2001	14 125,63	Rep pour amorti 2ème étage 08	-1 830,00
Reprise pour amortissement 2ème étage 02	-1 830,00	Rep pour amorti 2ème étage 09	-1 830,00
Reprise pour amortissement informatique 02	-12 407,41	Affectation Résultat 08	5 409,39
Affectation du résultat 2002	21281,72	Transfert reserve pour CP	-35 370,66
Rep pour amorti 2ème étage 03	-1 830,00	Transfert difference sur real actif	8 028,36
Rep pour amorti informatique 03	-12 407,41	Rep pour amorti 2ème étage 10	-1 830,00
Rep pour amorti 2ème étage 04	-1 830,00	Affectation Résultat 09	4 357,56
Rep pour amorti informatique 04	-12 407,41	Rep pour amorti 2ème étage 11	-1 830,00
Rep pour amorti 2ème étage 05	-1 830,00	Affectation Résultat 10	6 821,35
Rep pour amorti informatique 05	-12 407,41	Affectation Résultat 11	7309,97
		Total	266 848,38

Fonds dédiés

Décalage de la provision pour litige 2006	37000
---	-------

Total	<u>37 000,00</u>
--------------	-------------------------

Provision pour charges à payer

- Depuis 1999 l'établissement a constitué une provision pour les départs en retraite , durant l'exercice 2011 une reprise technique de 106 033.33 € a été effectuée afin de couvrir la dépense. Sachant que l'engagement de l'établissement en matière de retraite se monte à 975 742 € sur les prochaines années une provision de 168 641.06 € été passée afin de conforter les réserves .

Solde 31/12/1999	3 184,07
Provision 2000	25 430,00
Provision 2001	25 430,00
Reprise provision 2003	-12 365,64
Provision 2005	40 993,92
Reprise provision 2006	-68 658,80
Provision 2006	109 829,89
Reprise provision 2007	-81 624,70
Provision 2007	148 513,42
Reprise provision 2008	-41 995,02
Reprise provision 2009	-54 613,23
Provision 2009	102 060,89
Reprise provision 2010	-104 000,35
Provision 2010	128 190,63
Reprise provision 2011	-106 033,33
Provision 2011	174 956,48
	<u>289 298,23</u>

TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**Résultat de l'exercice**

Le résultat de l'exercice se compose

de l'association	- 350,58
de l'établissement	15 736,63
	<u>15 386,05</u>

IV- NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Autres dettes	Montant brut	A 1 an au plus	Plus 1 an - 5 ans	A plus 5 ans
Emprunts	736 576,75	244 452,55	363 008,91	129 115,29
interets dus				
Fournisseurs	64 646,58	64 646,58		
Dettes fiscales et sociales	923 379,77	923 379,77		
Autres dettes	23 061,56	23 061,56		
Total	1 747 664,66	1 255 540,46	363 008,91	129 115,29

Organismes prêteurs	Capital restant dû au 01/01/12	Remb. 2012	Capital restant dû au 31/12/12	An-1	Ans-5	Ans+5
EMPRUNT CCC N°12 23/06/94	401 932,98	154 926,33	247 006,65	162 658,36	84 348,29	
EMPRUNT CCC N°21 28/10/02	11 407,29	11 407,29	0,00	0,00	0,00	
EMPRUNT B Courtois 22/11/06	284 143,26	23 029,95	261 113,31	24 086,30	107 911,72	129 115,29
EMPRUNT B Courtois 08/12/06	20 587,04	10 074,41	10 512,63	10 512,63	0,00	
EMPRUNT B Courtois 08/12/07	44 043,89	6 863,99	37 179,90	7 511,09	29 668,81	
EMPRUNT B Courtois 28/09/08	46 193,08	11 513,58	34 679,50	12 082,23	22 597,27	
EMPRUNT CCC N°3120/09/09	44 200,26	8 285,68	35 914,58	8 554,02	27 360,56	
EMPRUNT B Courtois N° 32	60 803,09	9 452,44	51 350,65	9 715,07	41 635,58	
EMPRUNT B Courtois N° 33	67 805,99	8 986,46	58 819,53	9 332,85	49 486,68	
	981 116,88	244 540,13	736 576,75	244 452,55	363 008,91	129 115,29

Récapitulatif des frais financiers 2012		
Emprunt N°	12	16 876,83
Emprunt N°	21	351,39
Emprunt N°	27	12 429,21
Emprunt N°	28	720,87
Emprunt N°	29	1 879,69
Emprunt N°	30	2 033,06
Emprunt N°	31	1 315,64
Emprunt N°	32	1 575,16
Emprunt N°	32	2 449,58
Total		39 631,43

Amortissements des primes de renégociation	
Saint Selve	4 681,99
Des Gants	0,00
2em étage château	58,94
Total	4 740,93

Fournisseurs divers	
Fournisseurs en compte	53 158,39
Avance sur commande	-298,00
Facture à recevoir	10 869,23
Retenue de garantie sur immobilisations	704,11
Total	64 433,73

DETAIL DES PRODUITS

Facturation 2012

N° de compte	Désignation	Solde
70620	Produits de dotation globale	5 722 316,00
70622	Post-cure, ticket modérateur	10 015,46
70623	Hôpital de nuit, ticket modérateur	1 859,18
70627	Forfait hospitalier	244 606,50
70650	Participation hébergement	
70810	Remboursement repas salariés	5 490,80
70815	Remboursement repas extérieurs	2 216,00
70880	Autres produits activités annexes	967,21
TOTAL		5 987 471,15

Autres produits

N° de compte	Désignation	Solde
	Autres produits activités annexes asso	
75600	Cotisations adhérents	7,00
75830	Divers Produits	21,00
75831	Remboursement 1/2 salaire maladie	28 106,68
75833	Remboursement assurances	58,62
75834	Remboursement formation professionnelle	12 844,09
75835	Remboursement divers	
TOTAL		41 037,39

Produits financiers

N° de compte	Désignation	Solde
76100	Plus-value sur fonds déposés	256,66
76500	Ristourne produits financiers	119,25
76110	Autre produits financiers BMTN	5 852,51
76600	Autre produits financiers	2 563,60
76800	Autre produits financiers (Assoc)	671,87
TOTAL		9 463,89

Produits sur opérations de gestion

N° de compte	Désignation	Solde
77100	Produits exceptionnels sur opération gestion	0,01
77200	Produits sur exercice antérieur	0,00
77500	Produits cession élém. Actifs	2 550,00
78112	Reprise/Amortissement/Immob.	15 244,90
78720	Reprise provision salaires	
78740	Reprise autres provisions	
TOTAL		17 794,91
79000	Transfert de charges	

Total des produits/facturation	6 055 767,34
---------------------------------------	---------------------

Effectifs	Temps plein	Temps partiel	Total
Medecins psy+ pharma	0	8	8
Cadres administratifs	5	0	5
Infirmiers	25	1	26
Educateurs	25	3	28
Employés de bureau	3	0	3
Services généraux	13	1	14
Soignants/Social	3	4	7
Personnel invalidite	2		2
Total	76	17	93

Total de 93 salariés au 31 12 2012 , représentant 82.100 ETP

Exercice du 01/01/12 au 31/12/12

SECTION D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉE 2012**Ressources de l'exercice**

Amortissement	271 488,76
Emprunt	
Dons	
Affectation résultat Etablissement/	7 309,97
Affectation résultat Association 2011	1 182,21
Cession d'immobilisations financières	385,00
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	2 674,61
Total	283 040,55

Emplois de l'exercice

Amortissement subventions	15 244,90
Remboursement capital emprunt	244 540,13
Investissement de l'exercice	45 746,76
Immobilisation financière	409,61
Participation sur fonds propre à la réserve cp	
Total	305 941,40

<i>déficit de ressource</i>	-22 900,85
<i>Excédent de ressources au 31/12/11</i>	339 460,82
Dont : Excédent Etablissement	211 952,04
Excédent Association	127 508,78

Excédent au 31/12/12	316 559,97
-----------------------------	-------------------

CUMULS AU 31/12/12**Ressources de l'exercice**

Fonds associatifs	228 963,40
Subvention investissement	15 244,90
Réserve pour investissement	266 848,38
Différ. Réalisation d'éléments d'actif	
Emprunts	736 576,75
Total	1 247 633,43

Emplois de l'exercice

Investissement	3 768 673,57
(-) amortissement	-3 129 606,17
(+) immobilisations financières	292 006,06
Total	931 073,46

Excédent au 31/12/12	316 559,97
-----------------------------	-------------------

BN